



Impasse du Stade - Rue de Bougainville
61000 ALENCON

Note d'information

Procédure des paiements des cartons pour la saison 2008/2009.

Pour la saison 2008/2009 et les saisons à venir, une mise en place des paiements des cartons (Jaune ou Rouge) sera mise en place.

Dès septembre, tous les joueurs qui recevront un carton jaune ou rouge pendant un match se verront obliger de régler la somme forfaitaire du carton ou de la sanction envers lui-même.

'Explication des sommes forfaitaires' :

Pendant un match, le joueur reçoit un carton (Jaune ou Rouge), le dirigeant ou le responsable de l'équipe devra rendre compte au Président des circonstances du match, et des cartons infligés, Une décision immédiate sera prise conformément après l'entretien, pour connaître la responsabilité du joueur concerné.

Soit le club paye le carton, soit le joueur règle une somme forfaitaire du carton.

Au cas où le joueur concerné décide de ne pas payer ce carton, il se verra interdit de match et cela jusqu'au paiement total de la somme due.

A SAVOIR :

En aucun cas le club AS Courteille ne payera les cartons suivants.

Contestation d'arbitrage, d'acte d'anti-jeu, rebellions sur un joueur, un arbitre ou un dirigeant.

Les tarifs des cartons FFF.

Un carton Jaune est de 14 €

Un carton rouge est de 38 €

La somme forfaitaire AS Courteille Alençon.

Un carton Jaune de 14 € le joueur payera 10€ soit 71.5% du carton.

Un carton rouge de 38 € le joueur payera 30 € soit 79% du carton.

Il faut savoir que pour la saison 2007/2008 le montant total des cartons toutes compétitions et catégories confondues s'élève à plus de 1800 €, un budget énorme pour une seule saison.

Surtout à la vue de certain carton infligé bêtement pour des contestations d'arbitrage, d'acte d'anti-jeu etc.....

Cette décision a été mise en place pour éviter les débordements de budget pour la saison prochaine.

* Note d'information certifiée conforme suite à la réunion du bureau du Vendredi 30 mai 2008 à Courteille Alençon.